

Formation Orientation Marché du travail

## PANORAMA

Informations spécialisées pour la formation, l'orientation et le marché du travail  
Edition 05 | 2013  
Focus "Intégration des plus faibles"

Apprentissage de deux ans avec attestation fédérale

### L'AFP, bien meilleure que sa réputation

Les formations en deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) permettent à des jeunes habiles sur le plan pratique d'obtenir un titre reconnu dans toute la Suisse et de devenir des professionnels qualifiés et appréciés sur le marché du travail.

Par Pierre-Yves Puipe



AFP: perspectives professionnelles intactes, mais pas aussi bonnes que celles après un CFC. (Photo: Fotolia)

Léa suit une formation d'employée en restauration AFP. Durant sa scolarité obligatoire, elle avait de grandes difficultés à se plier au rythme scolaire: ses résultats s'en ressentaient très fortement. Elle a achevé sa scolarité dans une classe terminale qui mettait l'accent sur des apprentissages pratiques. Puis, elle a trouvé une place dans un restaurant où elle peut faire son apprentissage en deux ans. Léa profite de ces formations de deux ans qui ont été mises en place lors de la dernière révision de la loi sur la formation professionnelle. Le plan de formation est certes plus exigeant que celui que proposaient les apprentissages élémentaires auparavant, mais très axé sur la pratique. Cet aspect permet à Léa d'acquérir et de développer des compétences

utiles aux entreprises. Elle acquiert un profil professionnel qui facilitera son entrée sur le marché du travail à la fin de sa formation.

### Crédibilité

Six ans après l'introduction des premières AFP, Yves Pelletier, doyen au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), responsable du secteur alimentation, restauration et intéendance, constate que ces formations ont trouvé leur public. Lors de la première année, les entreprises – peut-être insuffisamment informées sur le profil des AFP – avaient engagé des jeunes qui auraient très bien pu obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC). En revanche, dès la deuxième année, ce sont les apprentis ayant des difficultés qui se sont eux-mêmes inscrits dans cette voie de formation. Le public fréquentant les classes AFP est le même que celui qui se lançait auparavant dans des apprentissages élémentaires: il est issu des classes du niveau secondaire I réservées aux élèves avec le plus de difficultés et a souvent accumulé les échecs. En général, ce public n'a aucune envie de suivre des cours et veut une activité très pratique. Yves Pelletier reconnaît que les formations AFP sont plus exigeantes que les apprentissages élémentaires, mais l'accent mis sur la pratique et la possibilité d'un accompagnement individuel permettent aux apprentis de réussir leur formation. Contrairement aux apprentissages élémentaires (dont le contenu s'adaptait plus au profil de chaque apprenti), les formations AFP ont une vraie crédibilité sur le marché du travail. La formation est inscrite dans le système suisse de formation professionnelle. Les plans de formation ont, quant à eux, été adoptés par les organisations du monde du travail.

### Accompagnement individuel

L'accompagnement individuel des apprentis AFP est prévu dans la loi. Au CPLN, ceux-ci suivent les périodes habituelles d'enseignement de culture générale. A l'issue de ces trois heures, deux heures supplémentaires sont réservées aux appuis individuels. Un deuxième enseignant intervient alors. Pendant que le premier poursuit son cours en approfondissant certains thèmes, le deuxième reçoit les élèves individuellement. L'appui individuel est volontaire. Il n'y a pas de véritables règles quant à la durée des appuis individuels. Toutefois, les enseignants s'engagent à maintenir un équilibre entre les élèves. L'accompagnateur ou l'accompagnatrice aide le jeune à construire son projet personnel qui assurera sa réussite. L'appui dans le cadre de la classe joue un rôle important dans le développement d'une relation de confiance permettant au jeune de parler ouvertement de ses problèmes. Quand Léa a vu ses résultats chuter, l'enseignant

responsable de l'accompagnement individuel lui a conseillé de venir le voir. Dans le cadre d'un dialogue franc, elle confirme que la formation lui plaît, mais qu'elle est fatiguée et qu'elle manque d'énergie pour assumer les tâches scolaires.

L'accompagnateur repère le problème: l'employeur de Léa, peut-être pas tout à fait conscient de ses difficultés, exige d'elle trop d'heures de présence. L'accompagnateur propose alors à l'apprentie de remédier elle-même à ce problème et l'encourage à avoir un entretien avec son employeur afin de lui demander d'adapter ses horaires de travail. Grâce à son entourage et grâce à ses réussites, elle a acquis la confiance nécessaire pour mener cet entretien délicat avec son employeur. Quelque temps plus tard, les résultats de Léa se sont améliorés. La jeune femme a prouvé son indépendance et a encore gagné en confiance. Autre exemple de soutien: lors d'un entretien, Bastien explique qu'il a des difficultés à mémoriser la disposition des services et des verres sur une table. Difficile de répéter cette activité dans son entreprise formatrice quand son employeur considère qu'il doit la maîtriser. Profitant du matériel dont dispose l'école, l'accompagnateur met en place, avec l'enseignant professionnel, un programme spécifique pour Bastien. Ce dernier acquiert finalement les compétences adéquates pour effectuer cette tâche. Outre la maîtrise de la disposition des couverts, il a gagné de l'assurance: celle-ci lui sera utile pour un futur examen.

## Parler un même langage

Bien sûr, tous les cas ne sont pas aussi simples que ceux de Léa ou de Bastien.

L'accompagnateur ou l'accompagnatrice devra parfois faire le lien avec le réseau qui entoure l'apprenti: autres enseignants, parents, intervenants spécialisés (psychologues, logopédistes ou institutions telles que les centres d'apprentissages spécialisés). L'école assume le rôle de leader au sein du réseau de soutien qui se construit autour de l'élève. La mise en place des formations professionnelles de deux ans avec attestation fédérale a obligé le **CPLN** à réfléchir à l'accompagnement des élèves. Sous l'impulsion d'Yves Pelletier, l'école a ainsi organisé, en collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), trois journées de formation à l'intention de tous les enseignants qui interviennent dans les classes AFP. L'objectif était de se familiariser avec le langage pédagogique, de se doter d'outils pour mieux prendre en compte l'hétérogénéité des classes et d'apprendre à connaître les problématiques des jeunes. Yves Pelletier est plus que satisfait du niveau de compétences acquis par ces jeunes à la fin de leur formation. Il constate qu'ils ont un excellent bagage pratique et sont des professionnels appréciés. Les formations AFP correspondent à un besoin du marché du travail. Leur profil professionnel a été établi par les organisations du monde du travail de manière à répondre aux attentes des entreprises. Des recherches portant sur l'employabilité des apprentis AFP sont cependant arrivées à la conclusion que, si leurs perspectives professionnelles sont satisfaisantes, elles ne sont en revanche pas aussi bonnes que celles des apprentis CFC (cf. encadré). Beaucoup d'entreprises semblent toutefois être mal informées. Les homes, par exemple, engagent très fréquemment des gestionnaires en intendance CFC par habitude, alors que des employés en intendance AFP satisferaient tout à fait aux exigences. Pour Yves Pelletier, deux points doivent encore être approfondis. Le doyen aimerait d'une part que la transition II de ces jeunes fasse l'objet d'une plus grande attention. Dans certains cas, un dialogue avec le futur employeur souhaitant engager un jeune avec AFP permettrait de clarifier les attentes de chacun et faciliterait l'intégration du jeune dans le marché du travail. D'autre part, il serait intéressant de mener une étude longitudinale sur les jeunes qui ont obtenu une AFP: quel est leur parcours après la formation? Comment se sont-ils intégrés dans le marché du travail? Les apprentissages de deux ans permettent ainsi de former des professionnels qualifiés, disposant de compétences ayant une vraie valeur sur le marché du travail. Il s'agit maintenant de valoriser l'image de l'AFP et de lutter contre les préjugés.

## Liens et références bibliographiques

14/15.11.2013: [Journées nationales](#) de la formation professionnelle initiale en deux ans.

### ENCADRÉ

#### Les avantages de l'AFP

Par Andreas Minder

Une étude longitudinale suisse de la Haute école de pédagogie spécialisée de Zurich et de l'IFFP examine les parcours des apprentis ayant terminé leur apprentissage de deux ans dans le commerce de détail et dans l'hôtellerie-restauration en 2007. Les derniers résultats publiés proviennent d'une enquête menée deux ans et demi après la fin de l'apprentissage. Il ressort que 72% des personnes sondées ont un travail et que leur salaire est supérieur à celui obtenu après une formation élémentaire. La perméabilité vers les formations CFC est

également meilleure. Marlise Kammermann et Achim Hättich concluent que «pour une grande partie des diplômés, la formation initiale de deux ans offre une bonne base pour réussir l'intégration dans le marché du travail.» Mais les auteurs précisent également que 9,9% des jeunes restent encore sans emploi. L'évaluation menée par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) et INFRAS en 2010 sur la formation initiale de deux ans aboutit à des conclusions comparables. Les chances d'intégration dans le marché du travail sont considérées comme «satisfaisantes, mais de loin pas aussi bonnes qu'avec un CFC». Dans un postulat déposé en avril dernier, le conseiller national Peter Schilliger (PLR) a exigé du Conseil fédéral qu'il indique les moyens susceptibles de renforcer l'attractivité de ces apprentissages. De nombreuses entreprises formatrices craignent de devoir fournir un encadrement plus soutenu pour les apprentis AFP, supposés plus difficiles. (Kammermann, M., Hättich, A. (2010): Mit Berufsattest in den Arbeitsmarkt. In: BiBB (Ed.), BWP (N° 5, p. 11-14). Bonn, BiBB. IDHEAP/INFRAS (2010): Evaluation de la formation professionnelle initiale de deux ans (AFP). Zurich/Lausanne.)

## Commentaires

Ecrire un commentaire



Nom complet

E-mail



Entrer ici les chiffres ci-dessus

**ENVOYER VOTRE COMMENTAIRE**